

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS1043

présenté par

M. Vercamer, Mme Auconie, M. Brindeau, M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Demilly,  
Mme Descamps, Mme Firmin Le Bodo, M. Meyer Habib, M. Lagarde, M. Ledoux, Mme Magnier,  
Mme Sage, Mme Sanquer et M. Zumkeller

-----

### ARTICLE 12

Après l'alinéa 14, insérer l'alinéa suivant :

« 7° (*nouveau*) Les éléments relatifs à son accompagnement médico-social. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à décloisonner les secteurs sanitaires et médico-sociaux en intégrant le parcours médico-social dans le dossier médical partagé.

Il serait par exemple possible d'y verser de Dossier de Liaison d'Urgence ou les outils de communication et de contact référent adaptés.